



Programme LEADER
Groupe d'Action Locale Cœur des Hauts de France
Compte-rendu du Comité de Programmation du 9 décembre 2019

Etaient présents les membres des collègues :

Public :

- PETR Cœur des Hauts de France – CHEVAL Philippe (votant), LAIDAIN Arnold
- Communauté de Communes de Haute Somme – HARLE Anne Marie (votant), FAGOT Maryse (votant)
- Communauté de Communes de l'Est de la Somme – BOITEL Francis (votant)
- Communauté de Communes Terre de Picardie – ETEVE Bruno (votant), CARON Gérard (votant)

Privé :

- Artois Insertion Ressourcerie – LAMUR Michel (votant)
- Générations Mouvements – GUILBERT Michel (votant)
- Les scénarios de Charli – LEGRAND Arnaud (votant)
- Historial de la Grande Guerre – FRANCOIS Hervé (votant)
- Souvenir Français – QUEYRAT Lisette (votant)
- Gîte de l'Atrium – BLONDELLE Daphné (votant)
- Association Saint Jean – COPPE Gaëlle (votant)

Etaient également présents :

- Autorité de Gestion Conseil Régional – HIARDOT Aurélie
- Cellule Animation LEADER – MUNOZ Elodie, HERPIN Julie

Membres excusés :

Collège public : FRANCOIS Eric– Communauté de Communes de Haute Somme ; JOLY Vincent, SALOME André, LECOMTE Frédéric- Communauté de Communes de l'Est de la Somme ; SY Philippe, SUEUR José – Communauté de Communes Terre de Picardie ; MORDACQ Séverine, SANDRAS Bernard – Office de Tourisme ; JAVOROVIC Delphine, GUY Gaëtane – Chambre de Commerce et d'Industrie

Collège privé : DUFRENE David, PAWAR Aryendra – Fédération de la pêche ; DURIEZ Dominique, BAEKE Corine – Aéro Dom ; CARON Bernard et Odile – Domaine des îles ; BARALLE Vincent – Artois Insertion Ressourcerie ; GUERLIN Robert - Générations Mouvements ; DENEUX Kevin - Historial de la Grande Guerre ; QUEYRAT Marcel – Souvenir Français ; BLONDELLE Daphné – Gîte de l'Atrium ; FAITY Luc – Association Saint Jean

Invités excusés. l'Etat , la Région (hors AG) et le Département

Le Président vérifie le principe du double quorum

- Membre du collège public votant 6/9
- Membre du collège privé votant 7/10

Le principe du double quorum est respecté

1. Présentation de l'évaluation mi-parcours par le cabinet Extracité

Réalisée sous forme coopérative avec les GAL du Grand Beauvaisis et de Thiérache, l'évaluation touche à sa fin. Pierre Lezier d'Extracité présente les résultats

Présentation ci jointe

2. Points validés lors du dernier comité et suivi des opérations

Rappel de points validés au comité du 11 juillet 2019

- Demande de subvention accordée :
 - PETR – Pays d'art et d'histoire (janvier 2018 – mars 2020)
 - Estrées-Mons – Réalisation d'une aire de jeux extérieure
 - PETR – Valorisation et promotion touristiques sur l'aire autoroutière – étude de définitions des besoins
 - Office de Tourisme Haute Somme – Mise en œuvre de la nouvelle stratégie de développement : communication, prospection, promotion, soutien à l'émergence de manifestations
 - Evaluation mi-parcours
 - Animation et fonctionnement du GAL 2018

Approbation du dernier compte rendu

3. Situation financière du GAL

- Point sur les demandes de paiement
 - Plus aucun dossier en contrôle sur la programmation actuelle
 - A ce jour : 12 demandes de paiement d'acompte ou de solde transmises – 4 payées
- Maquette financière actuelle

mesure du PDR Picard	n° de fiche	intitulé des fiches actions - orientation stratégique	maquette	montant disponible avant décision
19.2	1	Diversification et valorisation des activités de loisirs verts et bleus	558 000 €	105 939,89 €
19.2	2	Développement des activités culturelles innovantes contribuant au dynamisme du territoire	421 000 €	122 055,95 €
19.2	3	Proposer des services créant ou renforçant le lien social	170 000 €	59 808,04 €
19.2	4	Communication, promotion, sensibilisation	100 000 €	36 838,01 €
19.3	5	Coopération	80 000 €	75 333,34 €
19.4	6	Evaluation	- €	
19.4	7	Animation	271 000 €	100 041,90 €
		TOTAL	1 600 000 €	500 017,13 € 31,25%

4. Modification de la maquette financière

Au regard de la maquette financière et de sa projection à ce comité, il est proposé un transfert de 35 000 euros de la fiche 2 vers la fiche 4.

Approbation du comité à l'unanimité

En fonction de la décision prise la maquette financière est modifiée.

mesure du PDR Picard	n° de fiche	intitulé des fiches actions - orientation stratégique	maquette	montant disponible avant décision	proposition de transfert	maquette modifiée	montant disponible
19.2	1	Diversification et valorisation des activités de loisirs verts et bleus	558 000 €	105 939,89 €		558 000,00 €	105 939,89 €
19.2	2	Développement des activités culturelles innovantes contribuant au dynamisme du territoire	421 000 €	122 055,95 €	35 000,00 € <i>en moins</i>	386 000,00 €	87 055,95 €
19.2	3	Proposer des services créant ou renforçant le lien social	170 000 €	59 808,04 €		170 000,00 €	59 808,04 €
19.2	4	Communication, promotion, sensibilisation	100 000 €	36 838,01 €	35 000,00 € <i>en plus</i>	135 000,00 €	71 838,01 €
19.3	5	Coopération	80 000 €	75 333,34 €		80 000,00 €	75 333,34 €
19.4	6	Evaluation	- €				
19.4	7	Animation	271 000 €	100 041,90 €		271 000,00 €	100 041,90 €
		TOTAL	1 600 000 €	500 017,13 € 31,25%		1 600 000,00 €	500 017,13 € 31,25%

Toutes les fiches de la 19.2 auront besoin d'un réabonnement en 2020. Ce transfert permet simplement de répondre à un besoin urgent de ce comité.

5. Présentation des projets de demande de subvention

Le comité d'audition s'est tenu le 15 octobre 2019, le comité technique a eu lieu le 28 novembre 2019, 4 dossiers sont complets

Projet en lien avec la fiche action 1
Diversification et valorisation des activités de loisirs verts et bleus

5.1 – Développement du tourisme nautique de nature, accessibilité pour tous

Maître d'ouvrage : Canoë Kayak Club de Ham

Description du projet :

Fort de l'évolution depuis quelques années et de l'engagement dans le développement du tourisme de nature sur le territoire, et afin de permettre l'accès à tous à un sport de pleine Nature (le canoë kayak et les sports de pagaies), la structure développe de nombreuses actions envers les public non licenciés du club afin de permettre à ceux-ci de découvrir un sport de pleine nature, ouverture d'une section handisport et formation du salarié, mise en place d'actions envers l'insertion à destination de bénéficiaires RSA et des jeunes de milieux ruraux, actions en partenariat avec les centres éducatifs fermés, actions avec les collèges du territoire, ouverture d'une section baby kayak en lien avec le centre social de Ham et la parentalité, création des premiers sentiers nautiques de France, sentiers labellisés par la Fédération Française de Canoë Kayak.

De plus l'engagement de la communauté de communes (CCES) et sa prise de compétence dans le domaine touristique a permis l'agrandissement des locaux de la base nautique en 2013 et le lancement en 2019 du projet de création d'un espace d'accueil collectif à proximité de la base nautique sur un terrain acquis par cette collectivité

Comité d'audition :

Note obtenue : 19/20

Avis :

- Opération pleinement intégrée dans la stratégie de développement du GAL
- Rayonnement du projet au-delà de l'échelle du GAL : le projet se situe à la porte d'entrée du département
- Dimension partenariale fortement démontrée, acteurs sociaux et éducatifs, et l'engagement de la Communauté de Communes de l'Est de la Somme
- Faisabilité technique et économique
- Projet nouveau sur le territoire mais qui existe ailleurs en Région Hauts-de-France
- Projet accessible financièrement, avec des tarifs en fonction des critères sociaux
- Projet accessible aux personnes avec plusieurs handicaps : matériels et activités prennent en compte aussi bien les handicaps physiques que mentaux, ouverture d'une section handisport
- Projet participant au maintien de l'emploi local et à la création d'emploi : formation du salarié en poste et 2 CDD de 6 mois en prévisionnel
- Le projet est soucieux du milieu naturel, non polluant

Comité technique :

Avis favorable

Remarques complémentaires :

Au regard de nouveaux éléments apporté par le Conseil Départemental, le plan de financement est revu.

Plan de financement :

montant total du projet HT	assiette éligible retenue	<u>plan de financement FEADER HT</u>		<i>plan de financement indicatif sur le global TTC euros et %</i>	
32 047,22 €	32 047,22 €	CC Est de la Somme	3015,74	3618,89	9,39%
		Conseil Départemental PDESI	6666,67	8000	20,75%
		Conseil Départemental Baby Kayak	460,71	552,85	1,43%
		FEADER	21904,08	21904,08	56,82%
		club de Kayak	0	4472,96	11,60%
		total	32047,2	38548,78	100,00%

Demande de subvention FEADER acceptée à l'unanimité

Projet en lien avec la fiche action 2
Développement des activités culturelles contribuant au dynamisme du territoire

5.2 – Les Imaginaires – saison 2

Maître d'ouvrage : PETR Cœur des Hauts de France

Description du projet :

« Les Imaginaires » reviennent pour une deuxième saison de programmation artistique sur l'ensemble du territoire.

Celle-ci répond à un désir de culture des habitants du territoire confrontés d'une part à un éloignement de l'offre culturelle et, d'autre part, à un déficit d'équipements culturels. Pour cela, cette programmation s'adaptera aux spécificités du territoire et aura pour ambition d'aller

à la rencontre de tous les publics, de casser les barrières géographiques et mentales qui parfois peuvent inhiber l'accès aux spectacles.

Cette programmation se déclinera en spectacles de compagnies professionnelles issues essentiellement de la Région Hauts-de-France. Ces spectacles gratuits seront proposés à des publics très divers (petite enfance, enfance, adolescence, adultes, personnes âgées, personnes en réinsertion professionnelle...).

Par ailleurs, ces représentations seront la plupart du temps couplées à des temps de médiation et de co-construction avec la population locale (rencontres, ateliers participatifs) permettant ainsi une meilleure appropriation des œuvres interprétées et la valorisation des droits culturels de chaque personne.

Enfin, le PETR accompagnera certains artistes sur leur temps de création en leur offrant les conditions de travail les plus adaptées, faisant de ce territoire une terre d'accueil pour les artistes.

La culture comme facteur d'émancipation de chaque individu, tel est l'enjeu qui anime cette proposition.

Comité d'audition :

Note obtenue : 16/20

Avis :

- Opération pleinement intégrée dans la stratégie de développement du GAL
- Rayonnement du projet à l'échelle du GAL
- Dimension partenariale fortement démontrée, acteurs sociaux, culturels, éducatifs...
- Faisabilité technique et économique
- Projet existant mais amélioré avec des nouveautés significatives : pour la 2ème saison, les spectateurs deviennent également acteurs avec des temps de médiation et de co-construction des représentations
- Gratuit
- Projet accessible aux personnes avec plusieurs handicaps (spectacles et ateliers dans les EPHAD, les écoles, les MARPA...)
- Projet participant au maintien de l'emploi local
- Le projet fait participer les habitants et les acteurs du territoire issus d'univers différents et fait de la culture un facteur d'émancipation de chaque individu

Comité technique

Avis favorable

Remarques complémentaires :

Les membres du Comité de Programmation sont souverains par rapport à la grille d'analyse des projets. Néanmoins le comité technique souligne le risque de contrôle par la commission européenne sur le critère de projet récurrent

Plan de financement :

montant total du projet HT	assiette éligible retenue	plan de financement FEADER euros HT	
		FEADER	28181,96
35 227,46 €	35 227,46 €	PETR	7045,5
		total	35227,46

Au regard des remarques du comité technique, le président apporte des précisions

« Bien que la volonté du PETR soit d'installer durablement ce dispositif à vocation artistique et culturelle dans les habitudes des habitants (à savoir spectacles, ateliers, expositions) et d'en faire un rendez-vous incontournable pour le territoire, il est évident que chaque année la programmation artistique sera renouvelée dans son intégralité de manière à proposer aux

habitants, d'une année sur l'autre, de découvrir la grande diversité de la création artistique contemporaine régionale essentiellement.

Par ailleurs, le PETR aura à cœur de cibler de nouveaux publics.

L'année 2020 verra enfin cette programmation s'enrichir de deux propositions musicales dont l'objectif sera d'impliquer plus fortement les habitants en les rendant acteurs de leur projet. Ces deux propositions entendent par ailleurs entrer en résonance avec le principe des droits culturels inscrits dans les lois LCAP et NOTRE qui veut que chaque personne avec son identité, son histoire puisse prendre part et « recevoir sa part » à des projets culturels. »

Le critère de récurrence n'est pas retenu

Demande de subvention FEADER acceptée à l'unanimité

Projet en lien avec la fiche 4 Communication, promotion, sensibilisation

5.3 – Mise en valeur des atouts touristiques du territoire sur l'aire autoroutière Cœur des Hauts de France

Maître d'ouvrage : Office de Tourisme Haute-Somme

Description du projet :

L'espace a vocation à être la porte d'entrée du Territoire afin que les visiteurs tant français qu'étrangers puissent découvrir celui-ci de façon synthétique et pédagogique autour de trois axes clairement identifiés à savoir :

- Le tourisme de mémoire lié à la Grande Guerre : Historial, Circuit du Souvenir reliant les principaux sites ;
- Le tourisme bâti reposant sur la reconstruction, sur les entités les plus marquantes (sucreries, friches...) en lien avec la candidature au label Pays d'art et d'histoire ;
- Le tourisme de nature et de pêche (slow tourisme) autour de la véloroute voie verte Ham / Saint Valéry-sur-Somme, les hardines, les nombreux chemins de randonnées pédestres, VTT et cyclos (plus de 200 km) ;

Les cibles visées sont les automobilistes de passage qu'il convient de sensibiliser en un temps très bref (5 min) en leur transmettant des informations ludiques pour les convaincre de venir ou revenir sur le territoire pour un court séjour ou une visite en famille ou entre amis. Le projet comprend également l'installation d'un totem à la sortie A29 d'Athies

Comité d'audition

Note obtenue : 17/20

Avis :

- Opération pleinement intégrée dans la stratégie de développement du GAL
- Rayonnement du projet au-delà de l'échelle du GAL. L'aire autoroutière Cœur des Hauts-de-France est l'une des plus fréquentées d'Europe
- Dimension partenariale démontrée, acteurs publics et privés. Le gestionnaire de l'aire met à disposition gratuitement l'espace de 40m². L'Historial de la Grande Guerre va fournir un des micro-films diffusé sur l'écran, des objets installés dans les nichoirs...
- Faisabilité technique et économique
- Projet nouveau sur le territoire mais existe ailleurs en Région Hauts-de-France
- Gratuit
- Projet accessible aux personnes avec un handicap
- Projet participant au maintien de l'emploi local
- Le projet montre une image dynamique, contemporaine et attractive du territoire

Comité technique

Avis favorable

Remarques complémentaires :

Ce projet fait suite à l'étude retenue au comité de juillet 2019

Plan de financement :

montant total du projet HT	assiette éligible retenue	plan de financement FEADER HT euros	
		88 860,00 €	88 860,00 €
OT	17772		
Total	88860		

Demande de subvention FEADER acceptée à l'unanimité

Projet en lien avec la fiche action 5 Coopération
--

5.4 – Coopération E.V.A.L Evaluer, Valoriser, Améliorer Leader

Maître d'ouvrage : PETR Cœur des Hauts de France

Description du projet :

Avec l'opération "Coopération E.V.A.L. : Evaluer, Valoriser, Améliorer LEADER" et par soucis d'amélioration continue de la mise en œuvre du programme LEADER, les partenaires se fixent trois objectifs :

- réaliser un état des lieux partagé/une « photographie » de la mise en œuvre du programme LEADER à l'échelle du PDR Picardie afin de fournir des éléments de contextualisation utiles pour les différents GALs ;
- à partir des enseignements tirés de cet état des lieux partagé, les Groupes d'Action Locale partenaires souhaitent :
 - être accompagnés dans la mutualisation et/ou la création d'outils d'évaluation, en vue de réaliser l'évaluation finale ;
 - initier une dynamique commune de coopération et d'amélioration continue LEADER par la mise en réseau et le partage d'expérience via l'organisation d'ateliers thématiques destinés aux équipes techniques mais aussi aux représentants des Comités de programmation : découverte de projets, croisement de regards, remystification du mythe LEADER, sensibilisation à l'évaluation et à la coopération ;
- réaliser l'évaluation finale des Groupes d'Action Locale avec compilation et analyse croisée des données de réalisation et appréciation de la valeur ajoutée du programme.

Afin de répondre aux objectifs du projet, les Groupes d'Action Locale partenaires feront appel à une expertise extérieure dans le cadre d'une procédure de mise en concurrence. La mission du prestataire retenu sur la base du cahier des charges fixé par l'ensemble des partenaires débutera, au plus tôt, le 1er septembre 2019 et se terminera, au plus tard, le 30 juin 2022.

Dans le cadre de cette action, il est attendu :

- La rédaction d'un livrable portant sur l'état des lieux partagé/la « photographie » de la mise en œuvre du programme LEADER à l'échelle du PDR Picardie ;
- L'organisation et l'animation de réunions d'échanges et de découverte de projets à destination des membres du Comité de Coopération ;
- La définition d'indicateurs communs et thématiques à l'ensemble des partenaires ;
- L'élaboration d'outils d'évaluation et la formation des membres du Comité de Coopération à leur appropriation ;
- La compilation et l'analyse des données ;
- La rédaction d'un livrable commun à tous les Groupes d'Action Locale portant sur l'évaluation finale ;

- La rédaction d'un livrable portant sur l'évaluation finale pour chaque GAL, présentant un focus sur les indicateurs communs et thématiques définis pour l'ensemble des partenaires ;
- L'animation et l'organisation d'une réunion de restitution du travail d'évaluation.

Comité d'audition

Note obtenue : 17/20

Avis :

- Opération pleinement intégrée dans la stratégie de développement du GAL
- Rayonnement du projet au-delà de l'échelle du GAL (7 GAL picards)
- Dimension partenariale démontrée via le partenariat des 7 GAL : GAL Cœur des Hauts-de-France, GAL Sources et Vallées, GAL Thiérache, GAL Grand Beauvaisis, GAL Chaunois, GAL Compiégnois, GAL Sud de l'Aisne
- Faisabilité technique et économique
- Projet nouveau sur le territoire par sa dimension, mais pas expérimental : un projet à plus petite échelle existe actuellement avec l'évaluation à mi-parcours
- Gratuit
- Projet accessible aux personnes avec un handicap
- Projet participant au maintien de l'emploi local
- Projet rentrant dans une démarche de labellisation ou de rattachement à une marque

Comité technique :

Avis favorable

Remarques complémentaires :

Projet évoqué à chaque comité de programmation depuis le 15 octobre 2018

Plan de financement :

montant total du projet à 7 GAL euros HT	assiette éligible retenue	plan de financement FEADER euros HT	
		FEADER	8240
72 100,00 €	10 300,00 €	PETR/GAL	2060
		total	10300

Demande de subvention FEADER acceptée à l'unanimité

6. Passage de dossier pour demande d'avenant

- Péronne : la Butte des archers RPIC 190218CR0220048 : demande prolongation de délais

Validation du comité à l'unanimité

7. Tableau de suivi de la maquette financière

En fonction des décisions prises la maquette financière est modifiée.

mesure du PDR Picard	n° de fiche	intitulé des fiches actions - orientation stratégique	maquette	montant disponible	programmé à ce comité	montant disponible après décision	total programmé
19.2	1	Diversification et valorisation des activités de loisirs verts et bleus	558 000,00 €	105 939,89 €	21 904,08 €	84 035,81 €	473 964,19 €
19.2	2	Developpement des activites culturelles innovantes contribuant au dynamisme du territoire	386 000,00 €	87 055,95 €	28 181,96 €	58 873,99 €	327 126,01 €
19.2	3	Proposer des services créant ou renforçant le lien social	170 000,00 €	59 808,04 €	- €	59 808,04 €	110 191,96 €
19.2	4	Communication, promotion, sensibilisation	135 000,00 €	71 838,01 €	71 088,00 €	750,01 €	134 249,99 €
19.3	5	Coopération	80 000,00 €	75 333,34 €	8 240,00 €	67 093,34 €	12 906,66 €
19.4	6	Evaluation					
19.4	7	Animation	271 000,00 €	100 041,90 €		100 041,90 €	170 958,10 €
		TOTAL	1 600 000,00 €	500 017,13 €	129 414,04 €	370 603,09 €	1 229 396,91 €
				31,25%	8,09%	23,16%	76,84%

Une réponse concernant la demande d'enveloppe réservataire est annoncée pour le premier trimestre 2020. En attendant l'Autorité de Gestion autorise le GAL à surprogrammer à hauteur de 320 000 euros .

8. Passage de projets pour avis d'opportunité

8.1 – Les séniors à l'ère du numérique

Maître d'ouvrage : Générations Mouvements.

Réalisation prévisionnelle en 2020

Description du projet :

La fracture numérique en milieu rural est aussi bien liée à un manque d'équipement pour recevoir correctement internet qu'à une appréhension des personnes âgées à s'équiper et à s'initier à l'informatique.

Les tablettes sont des outils facilitant les déplacements tout en autorisant les principales fonctions informatiques. Elles permettent d'avoir accès à internet, de pratiquer des activités ludiques favorisant le développement de la mémoire et d'entretenir les liens avec sa famille. Générations Mouvement a signé un partenariat avec la société CDIP qui propose des tablettes parfaitement adaptées aux seniors, avec un écran d'accueil simplifié, une présentation ergonomique des messages et intégrant des jeux pour travailler la mémoire.

Générations propose de mettre en place des ateliers d'initiation à l'utilisation de tablettes qui permettraient aux personnes âgées du territoire de se retrouver régulièrement, contribuant à développer du lien social et à éviter leur isolement. Le programme de formation comprendrait plusieurs séquences pour amener progressivement les utilisateurs de la tablette à bien maîtriser leur outil et à l'utiliser ensuite chez eux de façon régulière. Un recours aux emplois civiques permettrait à de jeunes volontaires de mettre leurs compétences informatiques à disposition des retraités et de développer les relations intergénérationnelles.

L'action pourrait se réaliser en 2020 sur 6 sites répartis sur le territoire du PETR. Elle serait cofinancée par le Leader, la Conférence des financeurs (Conseil départemental) et sur les fonds propres de l'association.

Lien avec la stratégie

Fiche action 3 « proposer des services créant ou renforçant le lien social »

Objectifs opérationnels :

- Améliorer les conditions d'accès physiques, psychologiques et financières aux activités de loisirs du territoire
- Développer des lieux d'échanges favorisant les liens entre les habitants et contribuant au renouveau de la vie de nos communes

Avis favorable à l'unanimité

8.2 – Communication et café culture

Maître d'ouvrage : Historial de la Grande Guerre*

Réalisation prévisionnelle de début 2020 à fin 2021

Description du projet /

« La présente demande se conjugue suivant des volets essentiels (communication, espaces culturels conviviaux et partagés avec un Café Culture) pour l'Historial afin de poursuivre après le Centenaire la dynamique de projets et de rénovation menée entre 2013 et 2019. L'Historial à Péronne est, et restera, la porte majeure d'entrée touristique du territoire ; afin d'inscrire dans la durée cette attractivité et les potentiels de valorisation territoriale, l'Historial entend engager, rénovations, innovations, promotions avec des conjugaisons plurielles et des retombées d'intérêt général ; un dialogue suivi avec les acteurs institutionnels locaux (PETR, Com de com, ville de Péronne, OT) est recherché pour la construction en synergie de projets qui concourent à l'attractivité du territoire et à la vie locale. (...)

(...) Le renforcement des outils de communication point de synthèse et de catalyse des actions est essentiel pour assurer information et attractivité.

Les travaux de réaménagement de la Cafétéria de l'Historial (pilotés par le Département) devraient être complétés avec l'aménagement d'espaces Café culture, afin d'offrir aux visiteurs et aux habitants des espaces d'agrément culturel et de convivialité (...)

Lien avec la stratégie

Objectifs opérationnels :

- Capter les populations de passage grâce à une offre diversifiée et aux portes d'entrée du territoire
- Améliorer les conditions d'accès physiques, psychologiques et financières aux activités de loisirs du territoire
- Soutenir les initiatives culturelles et patrimoniales qui font l'identité du territoire et la fierté des habitants
- Développer des lieux d'échanges favorisant les liens entre les habitants et contribuant au renouveau de la vie de nos communes

Avis favorable à l'unanimité

8.3 – Médiation et numérique 2020-2021

Maître d'ouvrage : Historial de la Grande Guerre

Réalisation prévisionnelle de début 2020 à fin 2021

Description du projet :

Le développement de la Médiation, pour le parcours muséographique et la visite des musées de l'Historial constitue une de nos priorités. La médiation avec des outils numériques sera mise en

œuvre afin de répondre aux enjeux de médiation et se construira autour de grands axes : aide à la visite (tous publics, dont handicapés) ; enrichissement des contenus ; valorisation des collections ; exportation des musées « hors-les-murs ».

A) Médiation & Parcours numérique dans le musée :

La poursuite de la rénovation de la médiation, avec des outils numériques, est essentielle pour l'accessibilité du propos du musée pour les différents publics. Cela passera par plusieurs projets : Appli Jeune Public mise à jour ; connexion via QR-code et Beacon avec les outils mobiles des visiteurs pour leur audio-guidage et la réalisation de parcours thématiques dans le musée ; réalisation d'une appli interactive en réalité augmentée activée sur outils portables des visiteurs avec pour objet les « fosses » vues en Overlap Reality® (réalité superposée).

B) *Il était une fois un château...* est un parcours de médiation sur l'histoire du territoire d'assise de l'Historial de la Grande Guerre à Péronne. Il se déploiera à l'intérieur et à l'extérieur du musée et du château.

Ce parcours de médiation aborde l'histoire du château de Péronne et de son territoire à travers des périodes chronologiques marquantes : l'époque médiévale / l'époque moderne / l'époque contemporaine / aujourd'hui

Le parcours *Il était une fois un château...* prend la forme de bornes de médiation interactives présentant plusieurs contenus : manipulations, jeux, textes, illustrations, objets et outils numériques. La présence du numérique dans ces bornes interactives permet d'enrichir les contenus en proposant des formes innovantes : reconstitutions 3D d'éléments architecturaux du territoire en lien avec les thématiques chronologiques et utilisation de la réalité augmentée.

Lien avec la stratégie

Fiche action 2 « développement des activités culturelles innovantes contribuant au dynamisme du territoire »

Objectifs opérationnels :

- Capter les populations de passage grâce à une offre diversifiée et aux portes d'entrée du territoire
- Soutenir les initiatives culturelles et patrimoniales qui font l'identité du territoire et la fierté des habitants

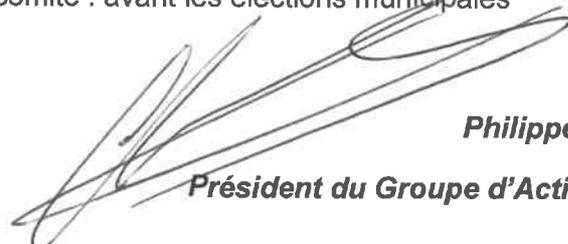
Avis favorable à l'unanimité

9. Communication

- Des autocollants avec les logos des Fonds Européens LEADER ont été commandés et édités. Un exemplaire est distribué pour chaque membre du comité présent.
- La prochaine Newsletter sera envoyée en janvier.

10. Questions diverses

- Demande de coopération d'autres territoires
 - GAL du Cambrésis autour de la marque Qualité tourisme
 - Route d'Artagnan GAL du Chinonais
- Deux GAL de la Région PACA prévoient d'organiser un événement le 31 janvier 2020 (à Mallemoisson) à destination des partenaires potentiels des projets de coopération LEADER sur la thématique « mobilité durable » (et plus particulièrement la mobilité à vélo).
- Date prévisionnelle du prochain comité : avant les élections municipales



Philippe CHEVAL

Président du Groupe d'Action Locale

